

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal**  
**Herriko Kontseiluaren Deliberio Erregistroaren Agiria**

**SEANCE DU 10 AVRIL 2024**

**OBJET / GAIA : Office de Tourisme : convention d'objectifs 2024-2026.**

**DATE DE CONVOCATION / DEIALDIAREN DATA : 28 mars 2024**

Nombre de conseillers en exercice / ordezkarien kopuru orokorra : 29  
Nombre de présents / hor zirenak : 25  
Nombre de votants / bozkatu dutenak : 29

L'an deux mille vingt-quatre, le dix avril, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, Maire.

Etaient présents : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, adjoints, Mme Véronique Cadepond-Larronde, Mme Corinne Othatceguy, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Nicole Amestoy, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Isabelle Ayerbe, Mme Maud Gastigard, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, M. Sébastien Carre, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, M. Alain Boscq, M. Xabier Heguy, conseillers municipaux.

Absents ou Excusés : M. Vincent Goytino, Mme Carmen Gonzalez, M. Peio Etxeleku, M. Jean-François Lacosta, conseillers municipaux.

Procuration : M. Vincent Goytino à M. Jean-Jacques Lassus ; Mme Carmen Gonzalez à Mme Christiane Hargain-Despéries ; M. Peio Etxeleku à Mme Amaia Beyrie ; M. Jean-François Lacosta à M. Philippe Bacardatz.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, M. Jean-Paul Eyherachar est désigné secrétaire de séance.

M. Irastorza rappelle que par délibération en date du 5 décembre 2020, le Conseil municipal a approuvé la convention d'objectifs, entre la Commune et l'Office de Tourisme, pour une durée de trois ans de 2020 à 2023.

Cette convention a eu pour but de permettre de définir l'objet, le montant et les conditions d'utilisation des subventions allouées par la Commune à l'Office de Tourisme de Cambo-les-Bains pour remplir ses missions et maintenir son classement en première catégorie.

Cette convention est arrivée à échéance le 31 décembre 2023.

Aussi, il convient d'adopter une nouvelle convention d'objectifs triennale pour la période 2024-2026.

Où l'exposé de M. Irastorza et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

**APPROUVE** la convention d'objectifs 2024-2026 avec l'Office de Tourisme telle qu'annexée à la présente,

**MAIRIE DE CAMBO-LES-BAINS**  
**KANBOKO HERRIKO ETXEA**

(Pyrénées-Atlantiques) 64250

**20240410-001**

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 064-216401604-20240410-20240410\_001-DE



**AUTORISE**

M. le Maire à signer la convention d'objectifs 2024-2026 avec l'Office de Tourisme ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :

**Jean-Paul EYHERACHAR**

Saioko idazkaria



**Christian DEVEZE**

Maire de Cambo-les-Bains

Kanboko Auzapeza